

CONSEIL TERRITORIAL
CT – PV DE LA RÉUNION N°2025-03

20 mai 2025
Vidéoconférence

Présidence : Marc Le Mercier

Présents :

Bureau exécutif : Nicole Duclos (VP déléguée et Présidente CDA 16), Yves Orlianges (VP et SG CDA 23), Marilyn Georgel (VP déléguée et Présidente CDA 64), Martine Watrice (SG)

Président(e)s de CDA : Alain Gouguet (17), Christian Villeneuve (Président CDA 19), Benoist Guillet (24), Franck Mimbielle (représente CDA 33), Nathalie Richard (47), Laurent Rouvreau (79)

Invités : Elsa Pilette (Directrice), Antonin Salabert (Agent de développement), Frédéric Taillard (CTR)

Absent(e) ou excusé(e)s : Dominique Fournet (VP délégué et comité de pilotage CDA 33), Natalie Thoumas-Gui (VP), Martine Prevost (Présidente CRAFS), Valérie Henkes (40), Alain Devaux (Président CDA 86), Anne Branland (Présidente CDA 87), Michaël Bournazeix (Directeur sportif)

Secrétaire de séance : Yves Orlianges

Début de la séance (19h30) ; Fin de la séance (21h45)

Ouverture de la séance visio à 19h30 par Marc le Mercier avec un rappel de l'ordre du jour figurant dans la convocation. Il demande si des participants souhaitent évoquer un point supplémentaire. Seul Benoist Guillet évoque la nécessité que les responsables de commission puissent réunir leurs équipes dès fin août.

1/ POINTS D'ACTUALITÉ

• Vie sportive

Nous sommes rentrés dans le dur des compétitions, avec quelques problèmes organisationnels qui nécessitent des correctifs. Marc Le Mercier pense notamment aux interclubs régionaux. Il a demandé une réunion rapide le lendemain en présence de la CSO et des techniciens pour définir précisément ce qui incombe à la LANA et aux organisateurs, pour enclencher une procédure de rappel. Une autre réunion a eu lieu la semaine précédente, entre CSO et CRJ, afin d'obtenir dès la prochaine réunion du Comité directeur du 24 juin une première ébauche du calendrier 2025-2026.

Alain Gouguet déplore que l'on puisse attribuer une compétition régionale sans contrôler la capacité et les compétences locales. Il faut selon lui être plus rigoureux dans le choix des stades et l'argument qui consiste à affirmer qu'on n'a pas d'autre candidat n'est pour lui pas valable.

Benoist Guillet souhaite donner quelques éléments qui doivent nous guider dans la constitution du calendrier et des organisations.

- 1) Il trouve anormal qu'en CRJ on fixe une date d'épreuve en fonction du calendrier des plus âgés ; cela donne systématiquement priorité à la CSO au détriment de la CRJ ;
- 2) Jusqu'à quel niveau la LANA est-elle responsable ? Régionaux ou Pré-régionaux ?
- 3) du côté de la CRJ, la ligue doit être en mesure selon lui de piloter à la fois des compétitions destinées à tous les athlètes, et des compétitions réservées aux meilleurs.

Marc Le Mercier considère que la LANA n'a pas à maintenir l'illusion des régions défuntes. Elle doit se concentrer strictement sur les épreuves régionales. À d'autres structures de définir les appellations et les responsabilités des compétitions.



- La sélection dans les pôles et CRE est finalisée.

La ligue se contente de reconduire les pôles espoirs et centres existants. Marc Le Mercier a refusé la création d'un nouveau pôle espoirs d'épreuves combinées à Talence, il considère que c'est prématuré. Il a refusé aussi la (re)création d'un pôle espoirs demi-fond, considérant qu'au-delà des U23 la ligue n'a pas vocation à accueillir des athlètes en centre régional. Sur le cas particulier d'un perchiste évoqué en séance, il veut bien chercher une solution, mais cela doit rester du domaine de l'exception. La difficulté, évoquée par d'autres intervenants, est liée aux pratiques de clubs d'accueil qui demandent une participation financière disproportionnée aux athlètes ou imposent une mutation. Marc Le Mercier rappelle qu'il a missionné la commission ad hoc, autour de Caroline Pujol, pour renforcer le maillage territorial des centres régionaux.

- Préparation du forum du running

La quasi-totalité des CDR était présente à la réunion qui vient de se dérouler pour préparer cet événement, pilotée par Elsa Pillette et Frédéric Taillard. Ce forum aura lieu à l'automne, il sera un moment marqué dans le temps, mais il y a aussi la volonté de développer des leviers sur toute l'année, et pas sur ce seul rendez-vous. Les Comités vont recevoir un document de travail qui synthétise les propositions, mais il s'agit d'une réflexion longue et ambitieuse pour porter le développement des clubs sur le running. Le plus difficile sera de cibler et recentrer les objectifs de la Ligue.

- Championnats de France élite de Talence

L'organisation se précise, et avec elle le projet de valorisation interne et externe du territoire lors de l'événement. Elsa Pillette souhaite inviter les différents Comités sur un espace dédié, utilisant le championnat pour valoriser les actions de la ligue, et tous ses acteurs. Parmi les idées potentiellement retenues, figurent une mobilisation autour des jeunes, visible pour une animation TV. La FFA a donné son accord aussi pour que la LANA dispose d'un stand sur le village des partenaires, où pourront être accueillis les Présidents, dans un espace de réception, destiné aux échanges, où la ligue assurera une permanence. Il pourrait y avoir un mini studio permettant la prise d'images et de sons des athlètes régionaux, pouvant capter aussi des témoignages d'entraîneurs et de dirigeants. On souhaiterait aussi accueillir à cette occasion les récipiendaires du challenge des milers et du circuit des meetings, pour une mise en lumière pendant la compétition. Avec ce championnat, la ligue souhaite créer un précédent qui pourra être décliné sur d'autres stades lors de l'accueil d'événementiels de ce niveau.

- Vie interne

Les webinaires consacrés au projet de Ligue sont en cours (le second se déroule le 22 mai).

Un fichier sur Google Drive a été mis en place pour que les contributeurs des webinaires puissent déposer leurs propositions. Sur ces bases, un premier projet-« martyr » sera présenté en juin. La version finalisée sera établie cet été, avec une présentation le 11 octobre prochain lors des Assises des Clubs qui auront lieu simultanément à l'inauguration de la piste indoor de Limoges, la veille. Elle sera validée par un vote dématérialisé. Le tableau des contributions sera adressé, en lien, avec le PV de ce Conseil territorial.

Martine Watrice précise que le calendrier du programme « du stade vers l'emploi » est quasiment finalisé, il ne manque que les retours de Libourne et du Stade Bordelais. Les différentes implantations vont être communiquées aux Présidents de Comité.

STADES VERS L'EMPLOI 2025

VILLE	CLUB	DATE
Bègles	CA Béglais	Mardi 17 juin
Royan	S/L Entente Royan St Georges Didonne Athlétisme	Mercredi 25 juin
Aubusson	EA Aubusson - <i>Clément Correia De Paiva</i>	Jeudi 25 septembre, matin
Agen	S/L SU Agen - <i>natalie.thoumas@orange.fr</i>	Mardi 7 octobre
Villeneuve-sur-Lot	S/L Stade Villeneuve-sur-Lot - <i>Jean Pierre Schiefer</i>	Jeudi 9 octobre
Talence	A.D.E.M. Talence	Mardi 14 octobre
Sarlat	S/L Périgord Noir A	Jeudi 16 octobre
Biscarrosse	Biscarrosse Olympique - <i>Bernard Borde</i>	Jeudi 20 novembre
Bordeaux	Stade Bordelais Athlétisme*	À caler
Barbezieux	Frater Athlé Barret Barbezieux - <i>Yanick Bozzini</i>	À caler
Mont-de-Marsan	Stade Mont de Marsan - <i>contact établi</i>	À caler
Libourne	AS Libourne* - <i>contact établi</i>	À caler

2/ DEMANDES DE SUBVENTIONS PSF ET PST

Concernant le PSF, Marc Le Mercier note une forte mobilisation sur l'étude des dossiers. Il souhaite aussi qu'à l'avenir on mette en place une « task force » pour venir en appui des clubs et des Comités. Il a été recensé 43 demandes pour les clubs.

Il rappelle que l'échéance des dossiers PST est fixée au 26 mai, mais que pour la Ligue l'aide est réduite à la portion congrue, notamment le volet emploi qui concerne des structures très faiblement employeuses, et qu'il va falloir plutôt se tourner vers le soutien de politiques publiques.

Certains intervenants constatent qu'ils n'ont pas été avisés de la réception de la circulaire régionale PST. Certains présidents de Comité l'ont directement reçue de leur SDJES, d'autres l'ont reçue via leur CDOS, comme la Gironde. Ce sont des interlocuteurs naturels car en charge de l'instruction des demandes. Marc Le Mercier va faire un envoi général malgré le délai court restant pour déposer les dossiers. Franck Mimbielle précise qu'en-dehors du volet emploi, les orientations PST portent sur le sport santé, le sport nature et la prévention des violences sexuelles.

Parole est confiée à Yves Orlianges pour la présentation d'une première synthèse des dossiers PSF présentés par les clubs, sachant qu'une nouvelle visioconférence est prévue le 28 mai pour valider les dossiers Comité et synthétiser les propositions à adresser à la Fédération. Celui-ci fait part, en même temps que ses remerciements aux Présidents de Comité pour leurs retours rapides d'avis aux dossiers des clubs, de la position un peu frustrante de l'équipe en charge de l'étude des dossiers, pris entre certaines préconisations de la FFA, notamment en termes de réduction à apporter aux demandes (la somme des demandes clubs et comités représente le double du budget ANS accordé à la FFA par l'ANS), et préservation des besoins exprimés par les demandeurs sur leurs actions. Il souligne néanmoins les anomalies constatées dans certains dossiers (erreurs dans le choix des actions, doublons...), qui ne sont pas éliminatoires mais vont pénaliser leur dotation. La FFA va être interrogée notamment pour savoir s'il existe un « plafond » de demande globale à ne pas dépasser. Il constate que certaines erreurs se répètent d'une année sur l'autre, ce qui va nécessiter selon lui d'effectuer un suivi ciblé auprès des clubs dès que les montants de subvention seront attribués, afin que les erreurs ne se reproduisent pas.

Elsa Pillette a constaté de son côté que seuls deux clubs ont présenté des dossiers ayant pour objectifs de prioriser l'activité féminine, alors que c'est un sujet privilégié dans le cadre des dotations. Cela n'enlève pas la qualité de certains projets présentés. Franck Mimbielle n'est pas surpris, il est lui-même confronté à cette difficulté d'orienter les projets alors que la féminisation est déjà inhérente à l'athlétisme. Elsa Pillette va aussi dans le sens d'Yves Orlianges en précisant qu'on devra s'appuyer sur une expérience de plusieurs saisons de participations aux études de dossiers pour analyser les informations que l'on devra transmettre en amont, ce qui n'a pas été vraiment possible cette année du fait de la période courte d'instruction.

Yves Orlianges ajoute qu'il faut faire attention sur la différence parfois importante entre le montant global sollicité sur les demandes et le montant de la subvention ANS renseigné (quand il l'est...) sur le budget prévisionnel, plus faible. Cela pourrait être interprété dans les instructions comme une surestimation des demandes d'actions. Pour Franck Mimbielle et Alain Gouguet, il faut aussi tenir compte que le budget prévisionnel a été voté en AG sur une base prudente, à une période où on ignore les orientations de l'ANS, et que les demandes sont actualisées en fonction des projets à mettre en place ou en cours, ce qui peut expliquer les différences.

Après cet échange, Marc Le Mercier demande si les Présidents ont des remarques sur la méthode employée pour les associer à l'instruction. Pas de retour particulier. Par expérience, il est précisé que ce qui nous pénalise le plus, ce sont les directives et les contraintes de montant.

3/ PLAN DE FORMATION DES OFFICIELS

Elsa Pillette et Antonin Salabert présentent un fichier Excel enrichi avec les informations extraites du SI-FFA et inspiré par le dossier constitué par Philippe Chapt. Plusieurs présidents ne « retrouvent pas leurs petits » dans les statistiques présentées, certains précisant que le fichier doit renseigner des juges qui sont toujours licenciés mais plus actifs.

Il semble nécessaire de bien qualifier le fichier (ce sera le travail de chaque président de comité et de son référent COT), à faire avant la fin de la saison (retour avant le 30 juin).

Un nouveau débat s'instaure quant à l'urgence de former de nouveaux chronométreurs électriques, et de la difficulté d'organiser cette formation qui repose beaucoup sur la pratique, et nécessite une acquisition d'expérience que ne mesure pas le diplôme de l'OFA pour être réellement opérationnel. Il faudrait, dans l'idéal, que l'offre de formation soit lancée pour le début de la saison prochaine. Franck Mimbielle pose la question de l'externalisation de la prestation, en demandant à des prestataires de s'investir moyennant rémunération. Nicole Duclos souhaiterait que se constitue un pôle de formateurs parmi les chronométreurs existants, qui seraient les personnes ressources pour la formation. Laurent Rouvreau précise que dans son département, Secrétaire E-Logica et Chronométreur Électrique d'une épreuve sont systématiquement indemnisés de leurs frais de déplacement.

Pour Marc Le Mercier, le travail sur la rémunération ou l'externalisation est celui de la réflexion du temps long, il faut arriver dans le temps court à lancer les formations, E-Logica compris, pour amorcer la pompe et ne pas mettre les organisations en danger. Nadine Landa pourrait faire partie des personnes ressources.

Prochaine réunion : 22 juillet à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Marc Le Mercier
Président LANA